

Ville de Juvignac
997 les Allées de l'Europe
34990 Juvignac
Tel : 04.67.10.42.42

Marché de travaux

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

Travaux de rénovation salle Lionel De Brunelis
Lot 4 : Menuiseries intérieures et extérieures

Numéro de Marché : 19-03

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Travaux de rénovation salle Lionel De Brunelis - travaux de rénovation de la salle municipale Lionel De Brunelis à Juvignac

Lot 4 menuiseries intérieures et extérieures, lot déclaré infructueux dû à l'absence d'offre lors de la consultation initiale.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s) qui fait suite à une consultation initiale dont le lot 4 est déclaré infructueux.

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Salle Lionel DE BRUNELIS

34990 JUVIGNAC

Code NUTS : FR813

CPV propre à chaque lot

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur le lot relancé :

Lot n°4 Menuiserie extérieure intérieure

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 2 ans.
- Chiffre d'affaires général et annuel minimum exigé de : 1,5
- Autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen pour le nombre d'exercices requis.
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 2 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 2 ans.
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Procédure : MAPA ouvert suite à une précédente procédure adaptée ouverte pour laquelle aucune offre n'a été remise pour le lot 4.

Le Pouvoir Adjudicateur a décidé de relancer ce lot en MAPA avec publicité et mise en concurrence.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 19-03

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Date limite de réception des offres : le 17/06/2019 à 12h

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.
La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 19-03

Par virement administratif - fournir un R.I.B..

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marches publics
Budget prévisionnel de la commune 198.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché
: Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier
6 rue Pitot
34063 Montpellier
Tél: 04.6754.81.00
Fax : 04.6754.81.56
Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur
: <https://marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.
La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des
offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par
le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement
ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon
électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22
mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Autres Informations

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis
dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marches publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Courriel : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h 13h30 - 17h30

- Pour les renseignements d'ordre technique :

MACH ARCHITECTES

Correspondant : service des marches publics

Adresse : 10 rue du professeur Henry Serre

34000 MONTPELLIER

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Courriel : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>